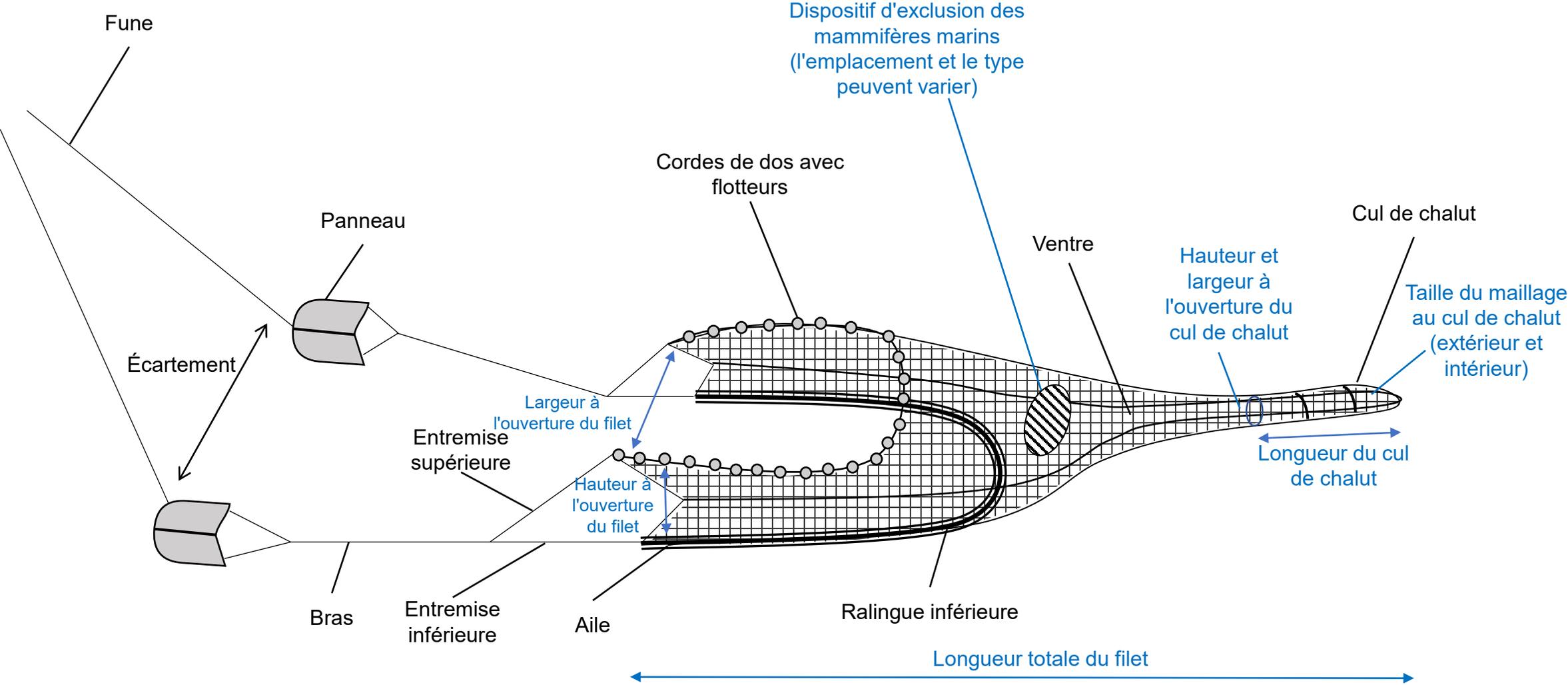


Schémas génériques illustrés des engins de pêche

Version 1.3

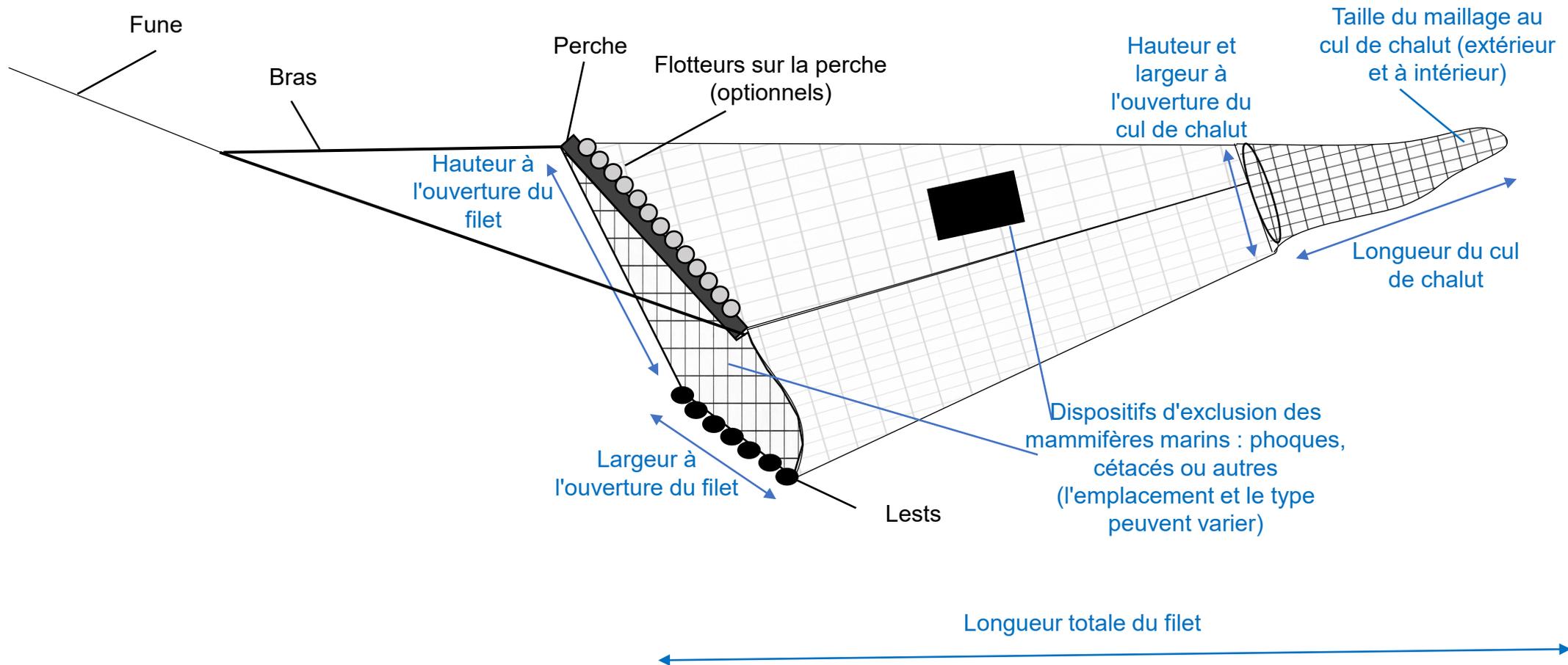
Chalut : pélagique à panneaux

■ Le texte en bleu indique qu'il existe un champ pour la spécification des engins de pêche sur la page du site web de la CCAMLR dédiée aux navires.



Chalut : pélagique à perche*

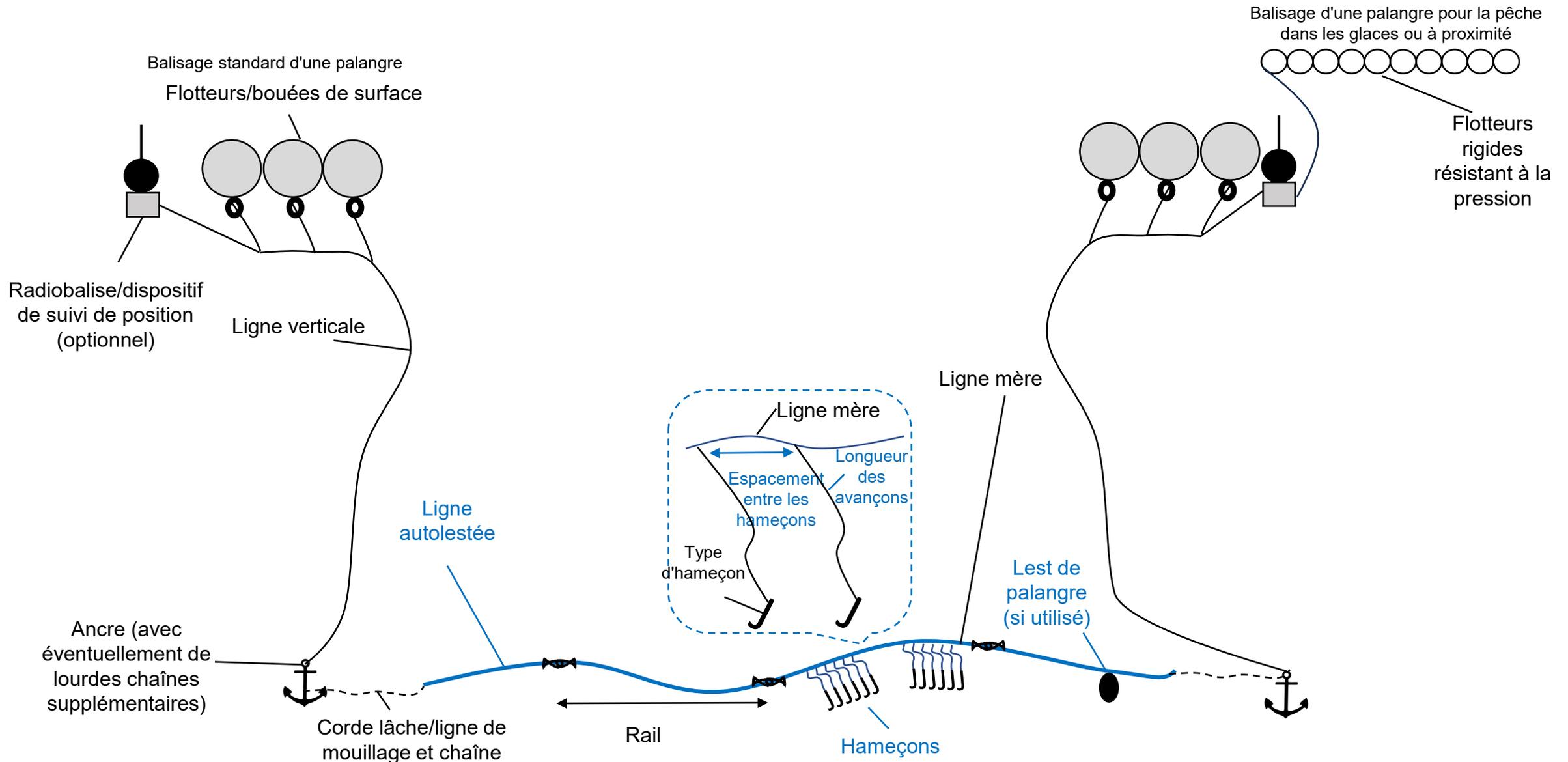
■ Le texte en bleu indique qu'il existe un champ pour la spécification des engins de pêche sur la page du site web de la CCAMLR dédiée aux navires.



*L'un des deux filets est illustré.

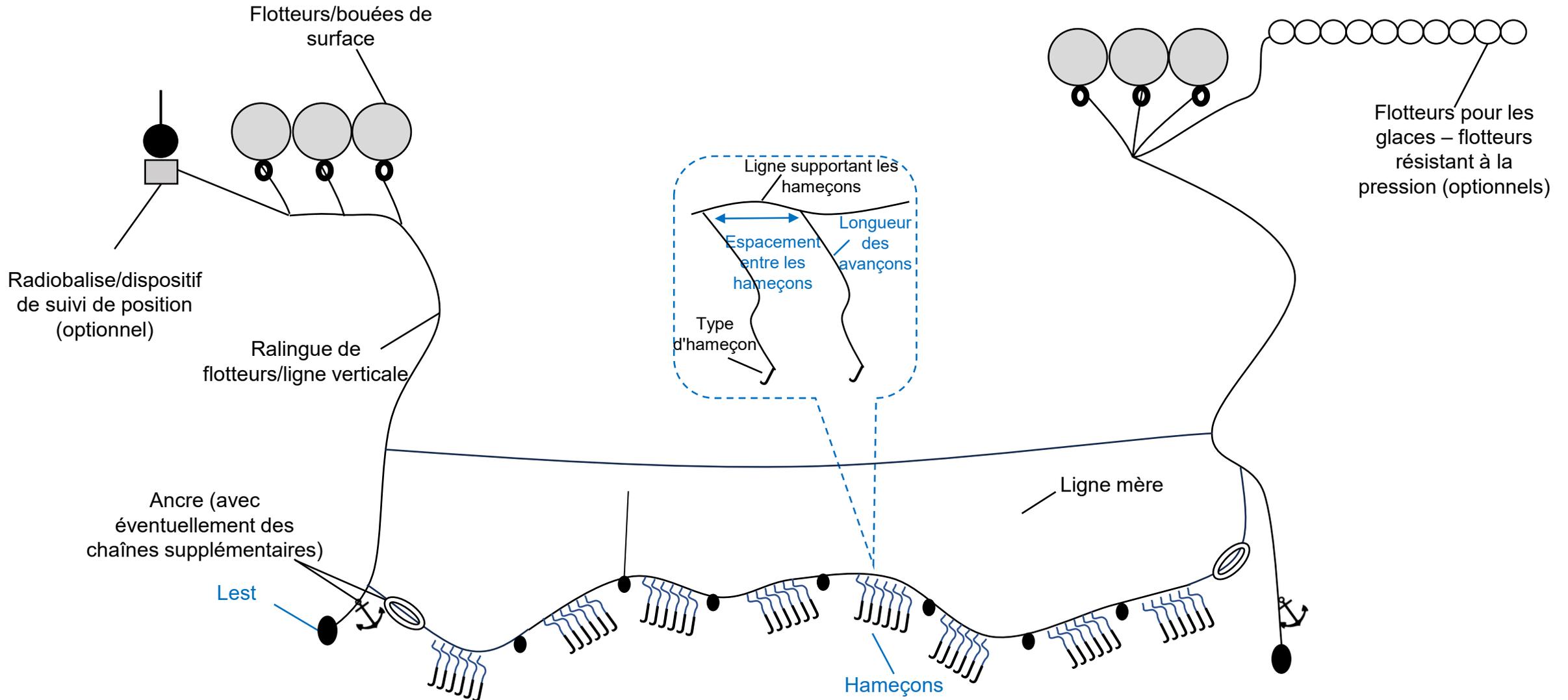
Palangre : automatique

■ Le texte en bleu indique qu'il existe un champ pour la spécification des engins de pêche sur la page du site web de la CCAMLR dédiée aux navires.



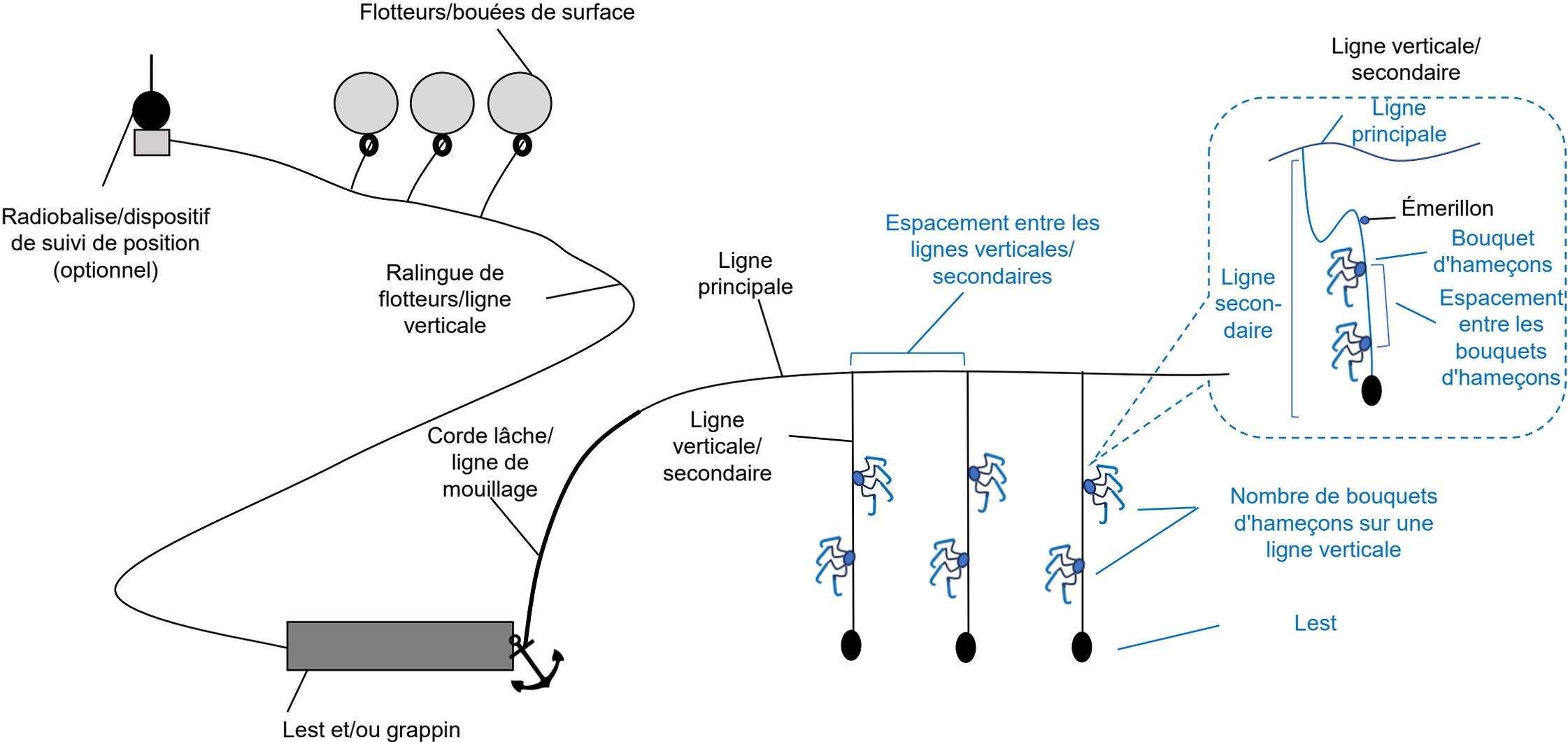
Palangre : de type espagnol

■ Le texte en bleu indique qu'il existe un champ pour la spécification des engins de pêche sur la page du site web de la CCAMLR dédiée aux navires.



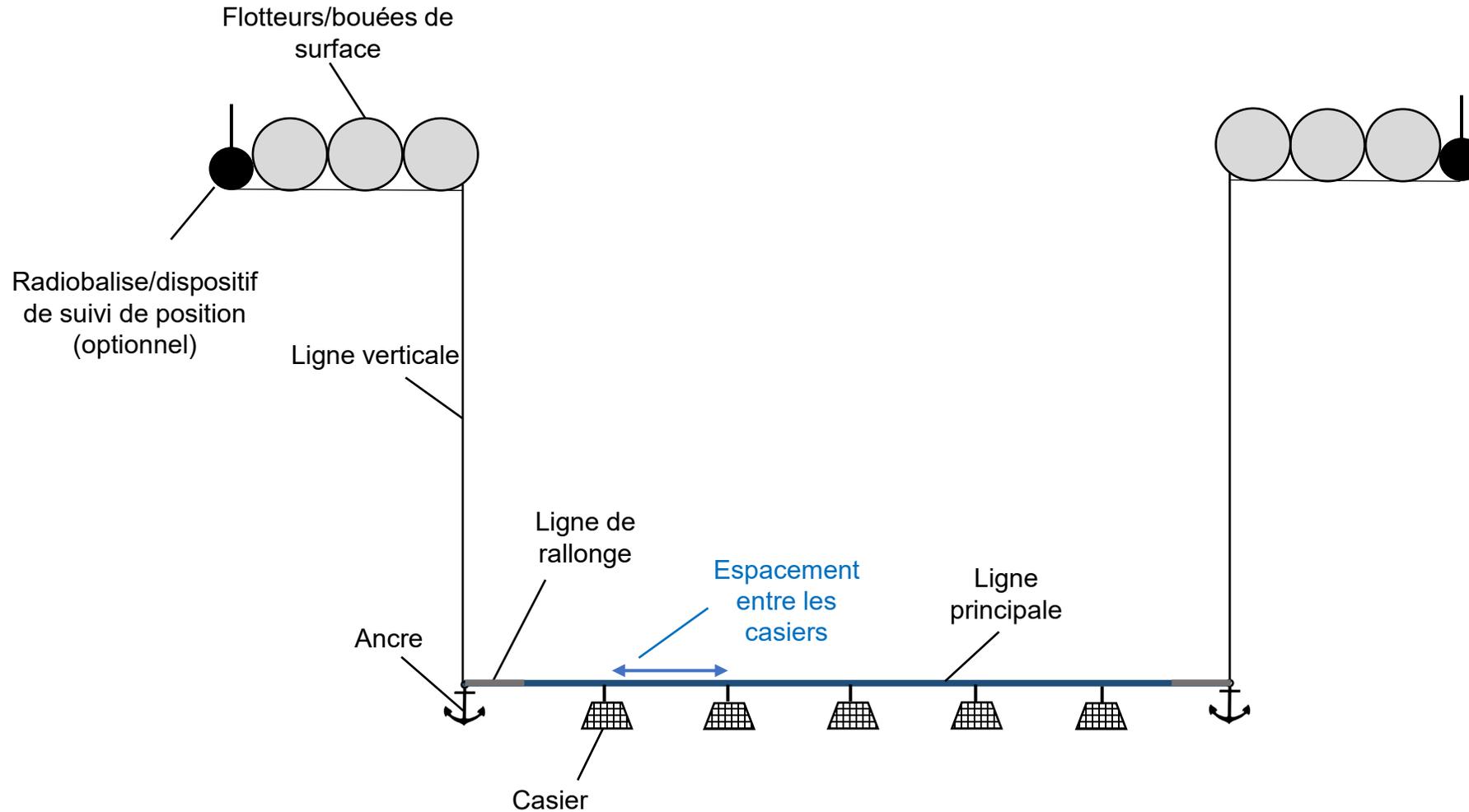
Palangre : de type trotline

■ Le texte en bleu indique qu'il existe un champ pour la spécification des engins de pêche sur la page du site web de la CCAMLR dédiée aux navires.



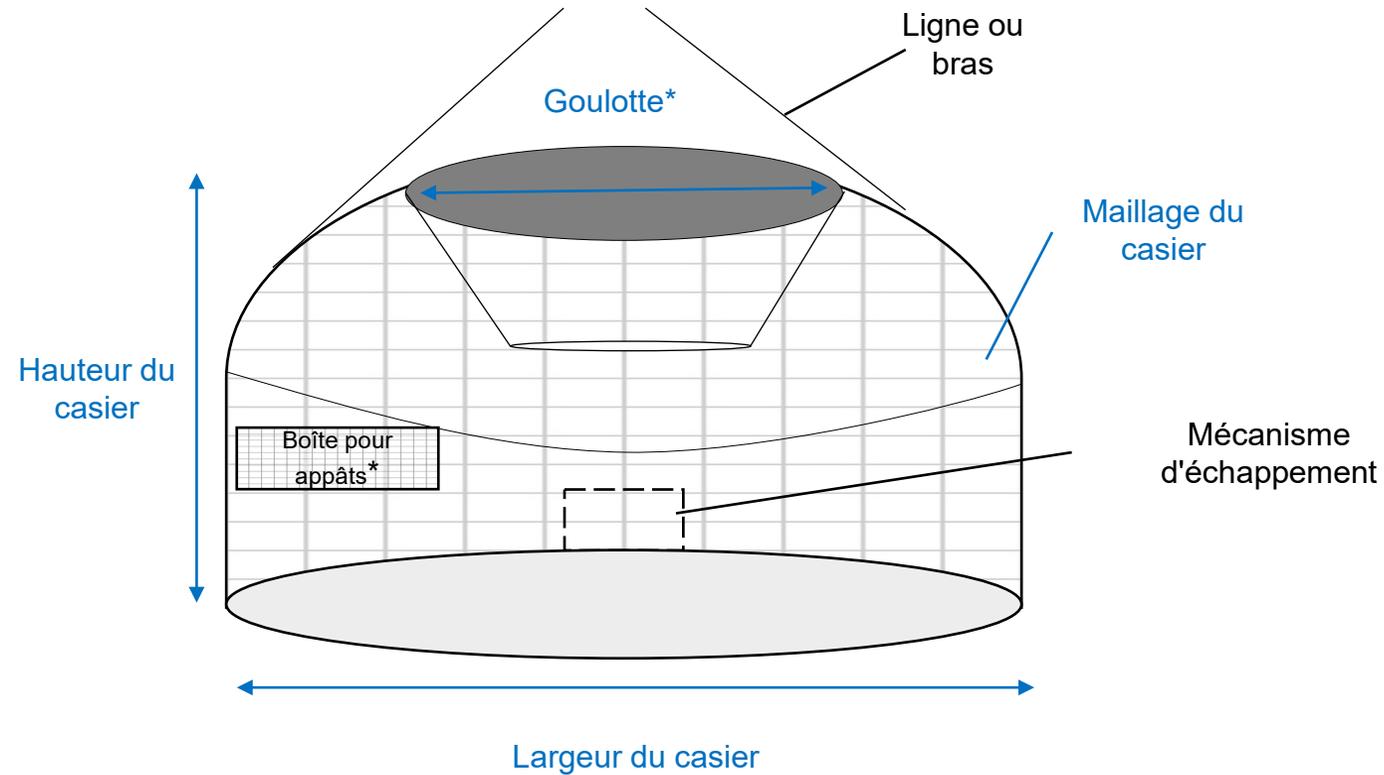
Casier

■ Le texte en bleu indique qu'il existe un champ pour la spécification des engins de pêche sur la page du site web de la CCAMLR dédiée aux navires.



Casier : configuration en nid d'abeille

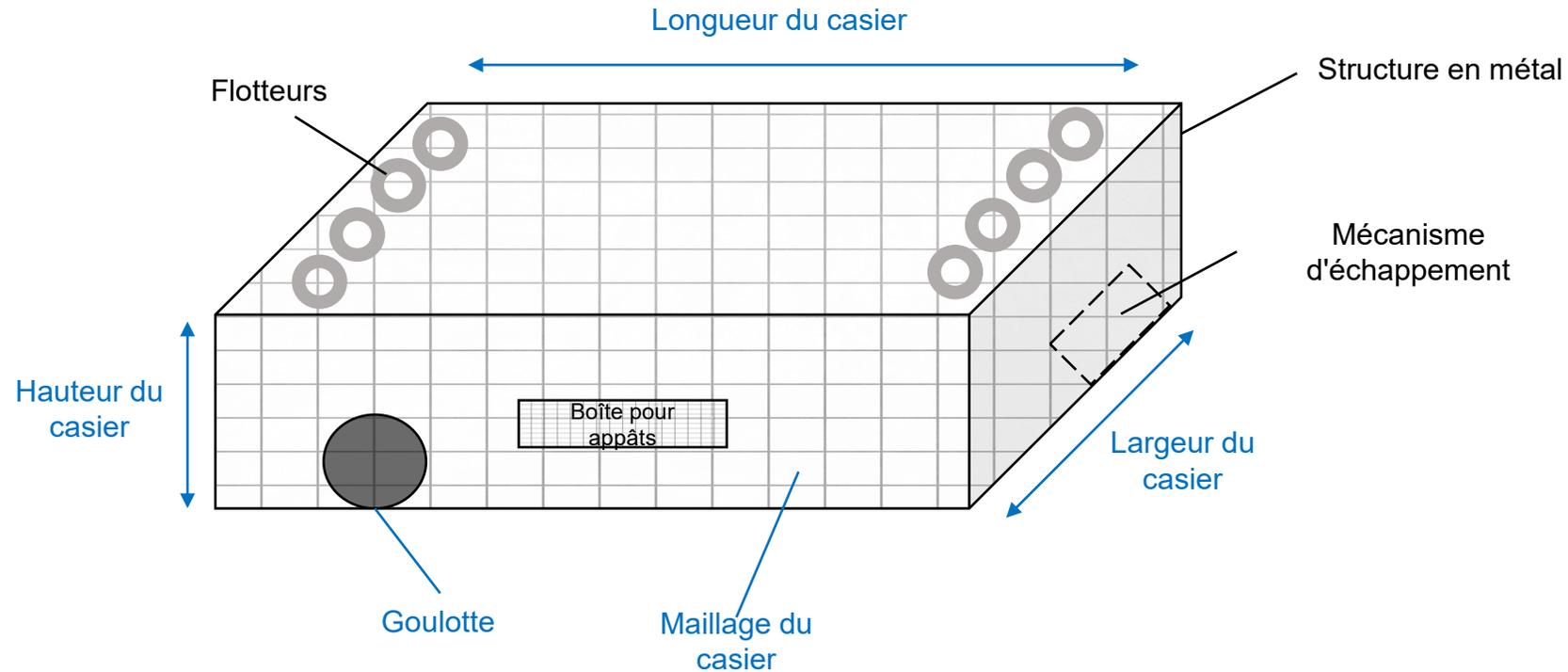
■ Le texte en bleu indique qu'il existe un champ pour la spécification des engins de pêche sur la page du site web de la CCAMLR dédiée aux navires.



*Dans une autre configuration, l'entrée peut se trouver devant (plutôt qu'au-dessus), et la boîte ou bourse pour appâts est suspendue (plutôt que placée au fond du casier).

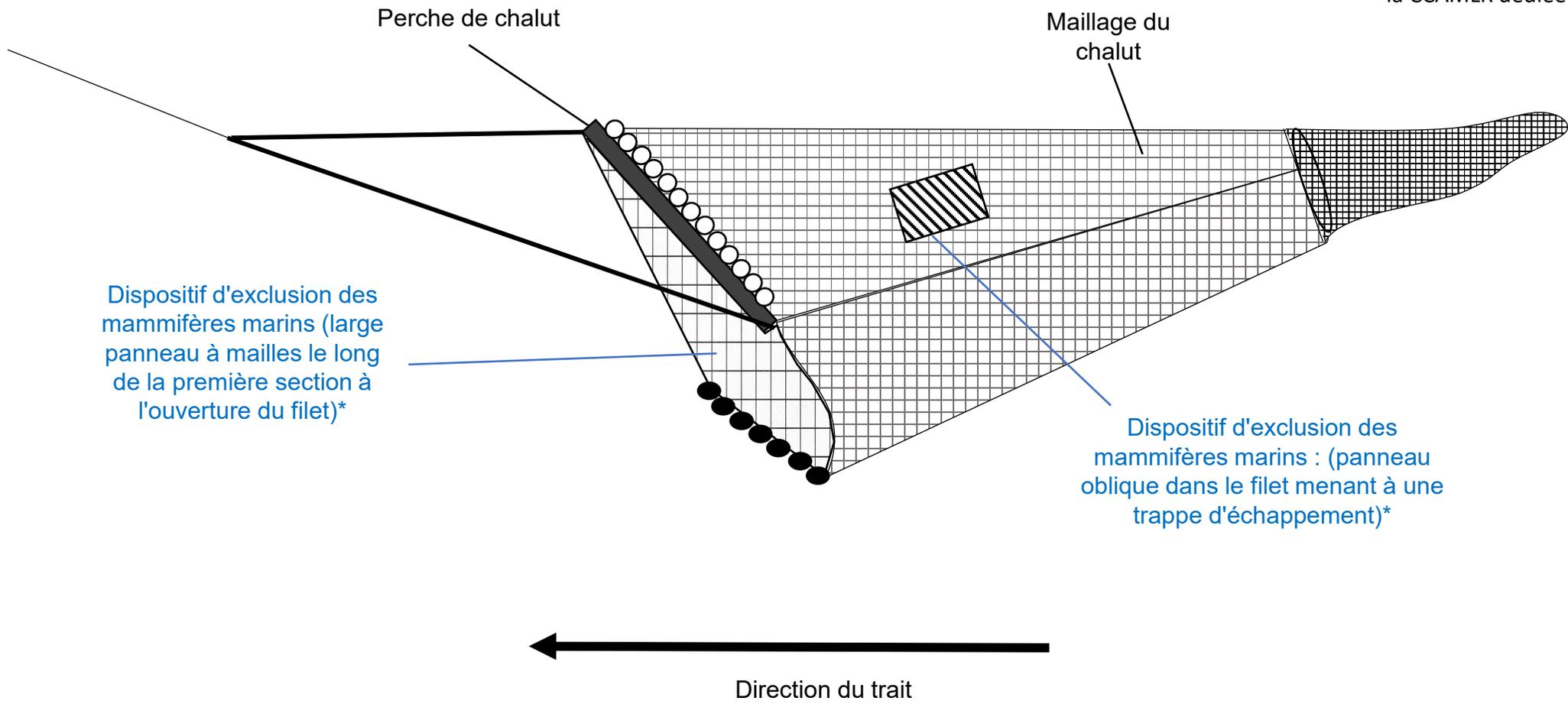
Casier : configuration en rectangle

■ Le texte en bleu indique qu'il existe un champ pour la spécification des engins de pêche sur la page du site web de la CCAMLR dédiée aux navires.



Dispositif d'exclusion (fenêtre à mailles)

■ Le texte en bleu indique qu'il existe un champ pour la spécification des engins de pêche sur la page du site web de la CCAMLR dédiée aux navires.



*À noter que les deux types de dispositifs d'exclusion des mammifères marins sont indiqués sur ce diagramme à titre d'exemple uniquement. Un seul type de dispositif est généralement sélectionné pour chaque type d'engin notifié dans le cadre du processus de notification de la pêche (l'emplacement et le type peuvent varier). Lorsqu'ils soumettent leurs notifications, les Membres doivent fournir des détails sur chaque dispositif d'exclusion des mammifères marins utilisé, en précisant s'il s'agit d'un dispositif d'exclusion des phoques, des cétacés ou d'autres espèces.

**Adapté de Aker BioMarine (WG-IMAF-2022/01) ; voir « Chalut : pélagique à perche » pour d'autres détails sur ce type d'engin.

Dispositif d'exclusion (grille)

■ Le texte en bleu indique qu'il existe un champ pour la spécification des engins de pêche sur la page du site web de la CCAMLR dédiée aux navires.

